



FICHE DE DEMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE

PARTIE 01 : IDENTITE DU DEMANDEUR (à compléter par le demandeur)

Je soussigné(e) _____ (NOM et Prénom ou raison sociale)

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Domicilié(e) à _____

Téléphone _____

PARTIE 02 : DESCRIPTION DE LA DEMANDE (à compléter par le demandeur)

souhaite _____ stère (_____ en toutes lettres) de bois de chauffage à retirer aux ateliers de la mairie de Sixt sur Aff

J'ai pris en compte que la demande est prioritairement destinée aux personnes domiciliées sur le territoire de Sixt-sur-Aff.

PARTIE 03 : COÛT DE LA DEMANDE (à compléter par les services de la Mairie)

Conformément à la décision du Conseil municipal du 28 novembre 2024, délibération n°2024-76, le demandeur s'engage à régler la somme ci-dessous :

DESIGNATION	COÛT UNITAIRE (EN EUROS)	NOMBRE (EN UNITE)	TOTAL (EN TTC)
Le demandeur souhaite une stère (un mètre cube) de bois de chauffage	60	01	60

OU

DESIGNATION	COÛT PAR STERE SUPP (EN EUROS)	NOMBRE	TOTAL (EN TTC)
Le demandeur souhaite plus d'une stère	60		

DEMANDEUR / SIGNATURE Lu et approuvé le _____	VALIDATION DU VOLUME PRIS / SIGNATURE Le _____	SOMME TOTALE A REGLER PAR LE DEMANDEUR (EN TTC)
---	--	--

Date et heure du retrait _____.

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) depuis le 25 mai 2018. La mairie de Sixt-sur-Aff, dont le maire est responsable de traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires dans le cadre de la mise à disposition de bâtiments communaux, il s'agit d'une tâche publique. Ces données seront conservées ou éliminées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes (DGP/SIAF/2014/006) établies par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Mairie de Sixt-sur-Aff, Jérôme ALLAIN, référent RGPD, 2 rue Onffroy de la Rosière – 35550 SIXT-SUR-AFF. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.